



02/04/2020

Douala le 09 avril 2020

Aux collègues de l'Université de Douala.

Objet : Préalables à la mise en ligne des cours des Enseignants.

Chères/chers collègues,

Monsieur le Recteur a exigé que les enseignants mettent leurs cours en ligne afin d'éviter une année blanche du fait de la pandémie du Covid-19 qui sévit actuellement dans le monde et qui a amené le gouvernement de la République à ordonner la fermeture temporaire des universités.

Si la Coordination SYNES salut cette initiative de manière générale, elle demande à ce que soient respectés certains préalables.

Tout d'abord, nous attendons que les conditions dans lesquelles les Enseignants doivent mettre leurs cours en ligne soient élucidées car, le contenu du contrat qui lie *E-book* ou tout autre partenaire d'un projet similaire est inconnu des enseignants. Nous ignorons notamment les droits qui devront nous être versés en contrepartie de la cession de nos droits matérialisés par les cours, comme cela avait été évoqué l'année académique précédente.

Ensuite, il est important et nécessaire que nous soyons rassurés du respect par l'administration universitaire de nos droits. Par exemple, plusieurs Enseignants n'ont pas toujours eu leur allocation à la recherche comptant pour le 4^e trimestre 2019 (*ce qui relève du Gouvernement*), tandis qu'au plan interne, les chefs d'établissement n'ont pas encore payé la prime interne, ainsi que d'autres droits des Enseignants (*ce qui relève de l'Université*).

Enfin, l'Université n'offre aux Enseignants aucune mesure de garantie sur la sécurité du site Internet devant accueillir nos cours et l'usage qui en sera fait.

Pour ces raisons, la Coordination SYNES, conformément à la volonté exprimée par la majorité des enseignants, demande à tous les membres dudit corps de surseoir à la remise des supports de cours jusqu'à ce que l'administration de l'Université donne satisfaction à nos préalables.

Chères/chers collègues, restons solidaires car ensemble, nous défendons mieux nos droits.

Pour la Coordination

Le Coordinateur

P. Diamonds Eyangho Djombi
Maitre de Conférences
de Droit Pénal et Sciences Criminelles